

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Conseillers en fonction : **11**

Conseillers présents et représentés : **11**

Date de la convocation : 02/12/2020

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

SEANCE du 11 décembre 2020

Etaient présents : Le Maire : Alain NORTH
Les adjoints : Nathalie GEIGER, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL.
Les conseillers : Frédéric SPILL, Benoit REGEL, Guillaume CROISSET,
Emeline BALL, Marjorie NORTH, Stéphanie MATHERN
Absent excusé : Hervé OUVRARD
Procuration : Hervé OUVRARD pour Benoit REGEL

COMPTE RENDU

1° Approbation du compte rendu de la réunion du 13 novembre 2020

A la lecture du compte rendu, Monsieur Guillaume CROISSET fait remarquer l'absence des estimations du coût des « voiles d'ombrage » pour l'aire de jeu.
Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

2° Rapport du conseil communautaire du 05 novembre et du 10 décembre 2020

Conformément à l'article 8 de la loi dite « engagement et proximité » N° 2019-1461 du 27 décembre 2019, le maire présente au conseil municipal les décisions prises lors des conseils communautaires du 05 novembre 2020 et du 10 décembre 2020

3° Exécution budgétaire au 30 novembre 2020

Le Maire présente au conseil municipal l'exécution budgétaire arrêté au 30 novembre 2020.
Il présente ensuite l'encours des emprunts et enfin les projections budgétaires d'investissement pour l'année 2021.

4° Décision modificative N°3

Le maire présente au Conseil Municipal la demande du Trésorier sur la mise en conformité du Budget concernant le Chapitre 20 en investissement et le Chapitre 11 en fonctionnement.
Après avoir entendu les explications du Maire,

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et des représentés d'établir la Décision Modificative suivante :

Dépense d'Investissement :

Compte 2031 (Frais d'Etudes) : + 3 200€

Compte 2111 (Terrains nus) : - 3200 €

Dépense de Fonctionnement :

Compte 6257 (Réceptions) : + 3 000 €

Compte 6411 (Personnel Titulaire) : - 3 000 €

5° Autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie

En attente du versement des subventions relatives à l'opération « Programme Voiries 2020 »

Vu la nécessité de régler des factures concernant cette opération, il est nécessaire d'obtenir une ligne de Trésorerie pour faire face à ces dépenses ;

Vu la délibération 2020/19 du 03/07/2020 statuant sur cette opération,

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

AUTORISE le maire à consulter différents organismes de crédit ;

AUTORISE le maire à contracter une ligne de Trésorerie d'un montant maximum de 200 000 € auprès de l'organisme proposant la meilleure offre ;

AUTORISE le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération et à procéder au remboursement le moment opportun, dès recouvrement des subventions et du FCTVA ;

5° Modification de la délibération taxe d'aménagement majorée

Il s'agit d'une délibération modificative mineure de la délibération **N° 2020/34 du 09 octobre 2020** précisant deux points :

- 1 La révision de l'estimation du produit de la part communale de la taxe d'aménagement calculée sur la valeur de la surface de construction de 2020 soit 759 €
- 2 Que les trois parcelles soumises à PVR et donnant sur la rue des Prés sont exclues du périmètre de la TAM car bénéficiant d'un accès et d'un équipement complet par cette même rue des Prés et aucunement des travaux rue des Vignes et rue Baumgarten.

En dehors de ces deux modifications mineures la délibération reste en tout point identique à la délibération d'origine **N° 2020/34 du 09 octobre 2020**

5° Divers

a) Commission cadre de vie

- L'adjoint Thomas ROECKEL propose que ce sujet soit abordé lors de la prochaine réunion du conseil municipal.
- Après discussion l'assemblée fait remonter les sujets à traiter : Les crottes de chien, le crottin de cheval, les chats errants, ...

b) Diagnostic électrique

- L'adjoint Thomas MOLINA nous informe d'un retour prochain des conclusions de cette étude.
- L'extinction de l'éclairage public la nuit pendant une plage horaire à définir est envisagée.
- Les modalités de mise en place et l'information des habitants seront à discuter lors du prochain conseil municipal.
- Le coût des équipements de programmation est estimé à 400 € par armoire (3 armoires à équiper)

c) Zone de renaturation

- Le Maire Alain NORTH demande au conseil municipal de réfléchir à ce sujet afin de pouvoir présenter, au moment opportun, un projet finalisé à nos partenaires (SDEA et Comcom)
- Un travail peut d'ores et déjà être fait sur l'emprise foncière, propriété de la commune, en attendant l'aboutissement des négociations des parcelles en amont de cette zone.

d) Autres informations

- Dans la suite des discussions et décisions prises lors du dernier conseil municipal pour le Noël des enfants, les volontaires ont défini l'organisation pratique du passage du Père Noël ce samedi 19 décembre.
- L'adjointe Nathalie GEIGER nous informe que les paniers garnis sont commandés pour une distribution à nos aînés le 3^{ème} week-end de Janvier. Là aussi un approvisionnement auprès de commerces locaux a été privilégié.
- Le démontage des décorations de Noël est prévu le samedi 23 janvier durant la journée.
- Le Maire Alain NORTH rappelle que les bacs à sel ont été approvisionnés. Il rappelle également que du sel est en stock. Il informe que le déneigement, si besoin, est réalisé par Mr Weckel de Fessenheim, mais que cette intervention pourrait être plus tardive que ne le souhaiteraient les personnes obligées d'aller travailler. Il invite les conseillers à participer au déneigement en cas de difficultés liés à un tel épisode neigeux ou verglaçant.